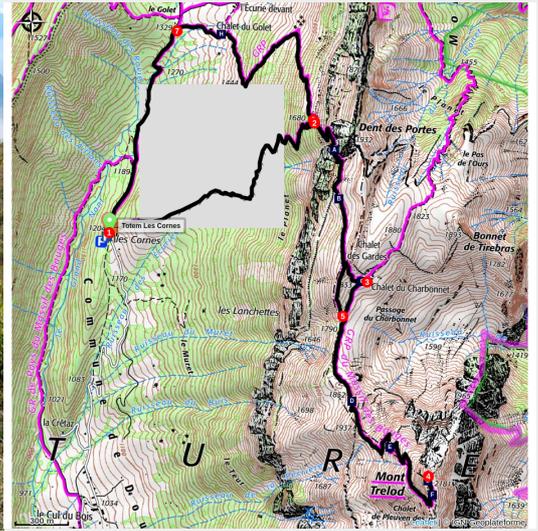


# GRP® Boucle du Trélod

Secteur Grand Chambéry - Doucy-en-Bauges



Début de l'ascension au pied du Mont Trélod (© R.Cousin / PNRMB)



*Quatrième sommet des Bauges en termes d'altitude, cette randonnée permet d'accéder sans trop de difficultés au Trélod, un des quatorze sommets du massif culminant à plus de 2000 mètres d'altitude.*

L'itinéraire proposé offre depuis le sommet du Trélod un panorama à 360° sur des sommets emblématiques comme la Vanoise, le Mont Blanc ou encore la chaîne de Belledonne. Dans la RNCFS, la traversée des alpages permet de découvrir le paysage des Hautes-Bauges, très sauvage et doté d'une faune préservée ainsi que d'une flore riche en couleurs.

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 1138 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie, Histoire et culture, Pastoralisme, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Parking des Cornes, Doucy-en-Bauges

**Arrivée** : Parking des Cornes, Doucy-en-Bauges

**Balisage** :  GRP

**Communes** : 1. Doucy-en-Bauges  
2. Chevaline  
3. Jarsy

## Profil altimétrique



Altitude min 1200 m Altitude max 2177 m

1) Depuis le parking des Cornes, suivre les directions « Sous la Dent des Portes » et « Le Trélod », indiquées par le totem « Parking des Cornes – 1204 m ». Passer par-dessus les fils de clôture puis le sentier serpente en forêt et grimpe par des lacets réguliers. Après une bonne heure de marche, parvenir au totem « Sous la Dent des Portes – 1675 m ».

2) Au totem, suivre la direction du chalet du Charbonnet. Passer un panneau qui indique l'entrée dans la RNCFS des Bauges, poursuivre sur le sentier principal, puis à un carrefour de sentiers, ne pas aller sur le petit sentier de gauche qui permet de faire un aller-retour jusqu'à la Dent des Portes, mais continuer tout droit. Grimper jusqu'à atteindre une croupe herbeuse. Ici, il est possible de poursuivre l'itinéraire soit en continuant tout droit par les crêtes (chemin du retour), ou bien en descendant par le sentier de gauche pour passer à proximité du chalet du Charbonnet (option privilégiée dans cet itinéraire).

3) Au chalet du Charbonnet, des tables de pique-nique sont laissées à disposition afin de faire une petite pause. Pour pouvoir entamer l'ascension du Trélod, revenir un peu en arrière au totem « Chalet du Charbonnet – 1840 m », et suivre la direction du Trélod accessible en un peu plus d'une heure. Le sentier à suivre est régulièrement indiqué par des cairns et des éléments de balisage GRP (jaune et rouge). Sans présenter de difficultés particulières, le sentier grimpe de manière assez constante, et devient un peu plus raide sur la dernière demi-heure. L'accès au sommet s'effectue facilement ensuite en traversant des rochers.

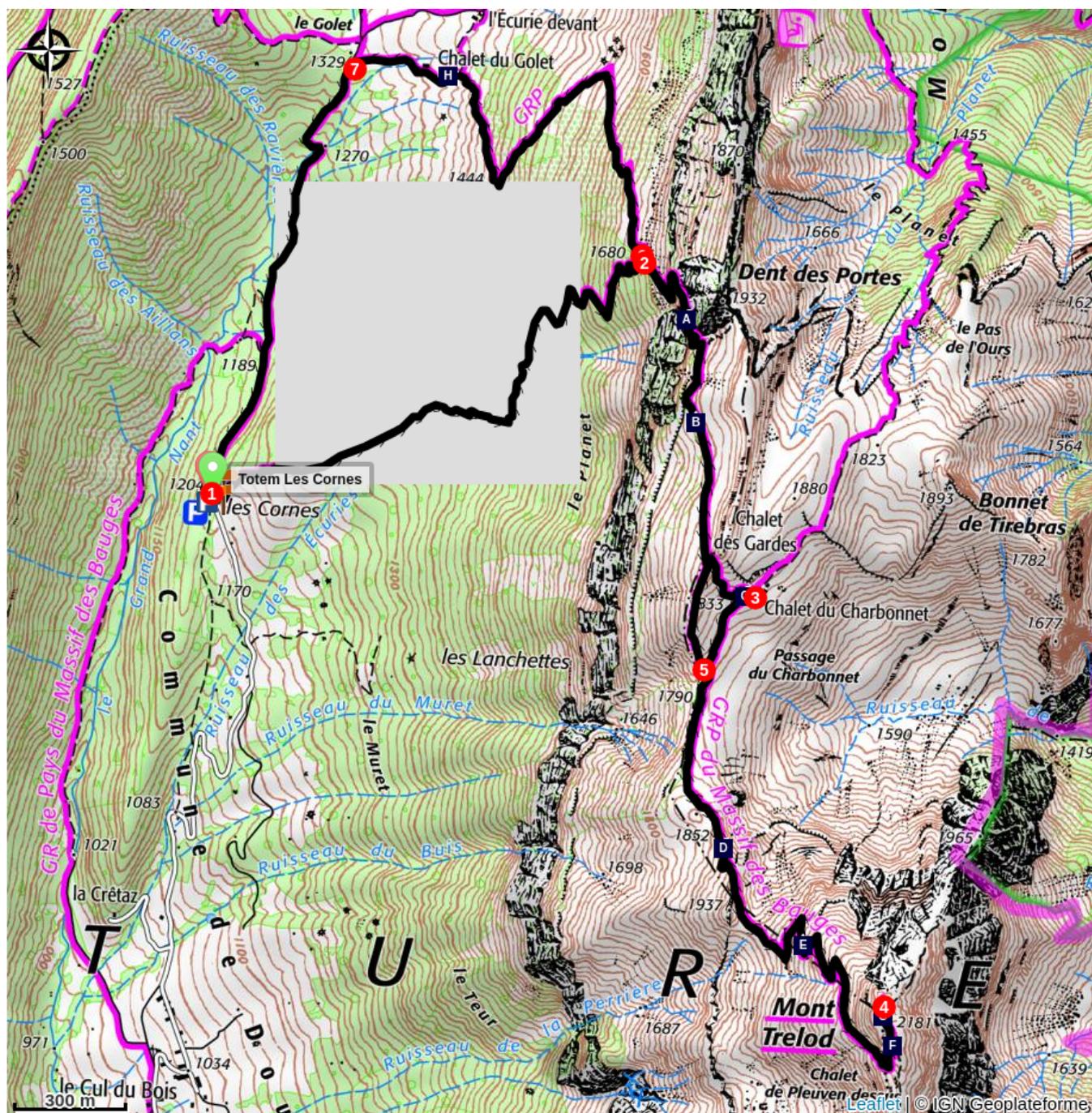
4) Depuis le sommet, emprunter le sentier de l'aller afin de rejoindre le totem « Sous la Dent des Portes – 1675 m » rencontré plus tôt. Pour l'atteindre, il est possible de reprendre le sentier en passant à proximité du chalet du Charbonnet, ou bien un autre sentier par les crêtes en allant à gauche sur un sentier qui grimpe à une fourche (option retenue dans cet itinéraire).

5) Dans le cas d'un retour par les crêtes, prendre à gauche le sentier qui grimpe sur une pente raide pendant dix petites minutes. Continuer sur la crête, passer les fils de clôture, puis poursuivre sur le sentier principal emprunté à l'aller afin de sortir de la RNCFS des Bauges et de retrouver le totem « Sous la Dent des Portes – 1675 m ».

6) Au totem, continuer à droite en direction du chalet du Golet, atteignable en environ trente minutes. Emprunter le sentier herbeux qui descend sur une pente douce, aller à droite à une fourche (suivre le balisage GRP), puis parvenir au totem « Chalet du Golet - 1380 m ». Continuer de descendre le sentier en direction du parking des Cornes afin d'arriver au totem « Sous le Golet - 1329 m ».

7) Suivre la direction du parking des Cornes, accessible en environ trente minutes. Le sentier caillouteux descend progressivement sur une pente douce, passe devant le totem « Rayat - 1200 m », puis parvient au totem « Les Cornes - 1204 m ». Continuer alors sur une centaine de mètres en direction du parking avant de l'atteindre.

# Sur votre chemin...



- (A) Entrée dans la RNCFS des Bauges
- Chalet et alpage du Charbonnet (C)
- Centaurée nervée (E)
- Point de vue depuis le sommet du Trélod (G)

- Anémone des Alpes (B)
- Zone de recherche du Charbonnet (D)
- Les rudistes (F)
- Les chalets de grande montagne (H)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Une partie de l'itinéraire se situe dans la RNCFS des Bauges ainsi que dans la zone de recherche du Charbonnet. Veiller à respecter ce milieu en évitant de déranger la faune ainsi que les dépôts de déchets, et en restant sur les sentiers balisés.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Aix-les-Bains, rejoindre Doucy-en-Bauges. Continuer sur la route principale puis peu après la coopérative laitière, poursuivre en direction de Doucy-en-Bauges en empruntant la D60. Au village de Doucy, continuer puis suivre la petite route goudronnée en direction du lieu-dit « le Cul du Bois » pour atteindre le parking des Cornes.

Depuis Chambéry, rejoindre puis traverser École avant de prendre à droite en direction de Doucy-en-Bauges. Continuer sur la D60A puis passer devant la coopérative laitière et poursuivre en direction de Doucy-en-Bauges en empruntant la D60. Au village de Doucy, suivre la petite route goudronnée en direction du lieu-dit « le Cul du Bois » pour atteindre le parking des Cornes.

### Parking conseillé

Parking des Cornes, Doucy-en-Bauges

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Zone de Recherche de Charbonnet

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Charbonnet **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

## **Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.**

**Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.**

**[www.bepartofthemountain.org/fr/](http://www.bepartofthemountain.org/fr/)**

**[www.parcdesbauges.com/fr/bpm](http://www.parcdesbauges.com/fr/bpm)**

## **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

## **Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.**

**Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.**

**[www.bepartofthemountain.org/fr/](http://www.bepartofthemountain.org/fr/)**

**[www.parcdesbauges.com/fr/bpm](http://www.parcdesbauges.com/fr/bpm)**

## **Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

### **Présence potentielle de chien de protection**

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

### **Source**

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

# Sur votre chemin...

---



## Entrée dans la RNCFS des Bauges (A)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges a été créée en 1913 et fait aujourd'hui partie des dix réserves du même statut à l'échelle de la France. Elle est notamment connue pour son apport sur la connaissance du chamois. Cet espace particulier intègre une pluralité d'activités différentes, de la gestion cynégétique nécessaire au maintien de la biodiversité aux activités sportives de pleine nature, mais également des activités socio-économiques avec la présence d'exploitations pastorales, agricoles et forestières. L'intérêt étant de parvenir à un système de gestion durable, où l'ensemble de ces activités coexistent plutôt qu'elles ne se confrontent. Trois zones de recherche sont dédiées spécifiquement à l'étude des populations faunistiques, il est donc essentiel de respecter la réglementation en vigueur au sein de ces espaces indiquée par les panneaux (pas de véhicules motorisés, présence de chiens proscrite, bivouac interdit, etc.) et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

---



## Anémone des Alpes (B)

L'Anémone des Alpes (*Anemone alpina* L.) ou Pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina* L.), est une plante vivace de la famille des Renonculacées. De nombreuses sous-espèces rendent leur identification délicate, notamment entre la Pulsatille mille-feuille (plante en fruit), l'Anémone ou Pulsatille soufrée (fleurs jaunes) présente sur des sols siliceux, et l'Anémone ou Pulsatille des Alpes (fleurs blanches) qui se développe sur des sols calcaires. Dans tous les cas, elles se répartissent dans des milieux de moyenne et de haute montagne entre 1 000 et 2 700 mètres d'altitude. Leur nom vient du grec « *anemos* » signifiant le vent en français, et a été attribué par le philosophe et botaniste grec Théophraste. Du fait de leur toxicité, il faut éviter d'avalier ou d'humer ces plantes.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Chalet et alpage du Charbonnet (C)

L'histoire de l'alpage et du chalet du Charbonnet est atypique, par rapport à l'ensemble des chalets d'alpage du massif des Bauges. L'alpage, qui était la propriété de la chartreuse d'Aillon, a ensuite été vendu comme Bien National après la Révolution Française, pour appartenir à une famille de Doucy-en-Bauges par la suite. Celui-ci était alors encore exploité pour l'activité pastorale, où des chalets avaient été construits. En 1971, l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) rattaché aujourd'hui à l'OFB (Office Français de la Biodiversité), avait détruit ces anciens chalets, et ce n'est que durant les années 1990 que l'actuel chalet fut construit, afin de servir de refuge pour les gardes de la RNCFS. L'alpage du Charbonnet est depuis les années 2000 de nouveau exploité, et il s'agit ici d'une exploitation plutôt caractéristique de la grande montagne, où la gestion est collective en réunissant plusieurs bergers regroupés en communauté ou faisant partie de la même famille.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Zone de recherche du Charbonnet (D)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) compte trois zones de recherche dont celle du Charbonnet, qui se superpose sur une grande partie à des sentiers GRP permettant d'accéder au Mont Trélod. Il n'est pas rare d'observer dans cet espace des espèces faunistiques emblématiques comme le chamois ou le Tétrás lyre, notamment sur les versants du Trélod ou dans l'alpage du Charbonnet. Les zones de recherche sont essentielles pour mener des opérations de comptage et étudier la faune, ceci dans le but d'assurer la pérennité de la biodiversité. Afin de faciliter le travail des chercheurs mais également pour ne pas déranger la faune qui s'établit dans cet espace sensible, il est ici proscrit de s'éloigner des sentiers balisés, et primordial de respecter la réglementation en vigueur indiquée par des panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Centauree nervee (E)

La Centauree nervee (*Centaurea nervosa* Willd.) est une plante de la famille des Astéracées bien répartie dans les massifs des Alpes du Nord, des Hautes-Alpes mais également des Préalpes. Elle est caractéristique des plantes monocéphales involucre, c'est-à-dire des plantes qui ont des fleurs disposées en une seule tête, avec un ensemble de bractées (feuilles faisant partie de l'inflorescence) soudées qui donnent l'aspect d'une « collerette » à la plante. De couleur pourpre ou rose, elle se localise entre 1 200 et 2 500 mètres d'altitude, sur des prairies sèches ou des alpages rocailloux.

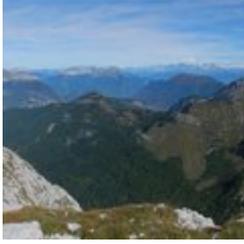
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Les rudistes (F)

Les rudistes sont des fossiles et des archives naturelles nous renseignant sur les paléo-paysages (les paysages anciens). Il s'agit d'un ensemble de mollusques bivalves, qui se sont formés à la fin du Jurassique il y a de cela 145 millions d'années et qui ont disparu à la fin du Crétacé il y a de cela 65 millions d'années. Le massif des Bauges étant constitué de roches sédimentaires et notamment de roches calcaires urgoniennes, des vestiges de ces animaux sont aujourd'hui observables à la surface de la roche, car ils étaient à l'origine de la formation d'un récif de calcaire : le calcaire urgonien, faciès sédimentaire qui s'est construit il y a de cela 130 millions d'années. Le massif était en effet recouvert par l'eau, mais avec la régression marine (retrait et abaissement de la mer), les rudistes se retrouvèrent piégés dans la roche, les portant aujourd'hui à un état de fossilisation. Au niveau du synclinal du Trélod, il est possible de percevoir des rudistes associés à de la roche calcaire urgonienne datant du Crétacé inférieur (120 à 130 millions d'années avant notre ère).

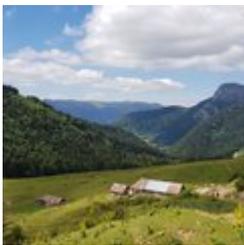
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Point de vue depuis le sommet du Trélod (G)

A environ 2 181 mètres d'altitude, la petite croix sommitale implantée le 22 août 1937 et mentionnant les noms de Doucy et du Trélod (Tréloz sur la croix), symbolise la fin de l'ascension du Mont Trélod. Le point de vue depuis ce sommet offre une vue panoramique sur les massifs environnants. Sont observables notamment le massif des Bornes, la chaîne des Aravis mais aussi le Mont Blanc au nord - nord-est. Certains sommets du massif des Bauges sont également identifiables à l'ouest comme le Colombier et la Dent de Rossanaz, ou encore le Roc des Bœufs si l'on regarde plus au nord.

Crédit photo : © R.Cousin / PNRMB



## Les chalets de grande montagne (H)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de grande montagne sont caractéristiques d'une exploitation de plus grande ampleur, où chaque employé s'attelle à une tâche particulière. L'exploitation peut être gérée par un particulier (gestion individuelle et privée) ou par une collectivité (gestion coopérative). Le cheptel associé est beaucoup plus important, pouvant s'élever à 100 individus avec une primauté souvent accordée aux vaches laitières. La localisation des bâtiments est plus éparse à l'échelle de l'exploitation, où chacun d'entre eux est associé à une fonction spécifique. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets du Golet sont caractéristiques des chalets de grande montagne tout comme le chalet du Charbonnet situé plus au sud.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB